

Marseille 15/16 e « 40x Venezia » : exemples de communautés patrimoniales appliquant les principes de la Convention de Faro

« Le patrimoine et au-delà ». Lisbonne – Novembre 2009



Deux manifestes sur le patrimoine ont eu en commun de susciter une mobilisation du terrain et d'avoir trouvé dans la convention de Faro un cadre d'action.

« Marseille = Beyrouth ». En 1994, Christine Breton, conservatrice de la ville de Marseille publie un manifeste où elle alerte son institution sur les menaces que fait peser la reconversion en cours sur le patrimoine présent dans l'arrière port marseillais.

« Venezia non é un albergo ». En 2008, le mouvement citoyen 40xVenezia alerte l'opinion publique sur la menace que fait peser l'accroissement du tourisme sur la ville.

« Marseille = Beyrouth ».

Le 15 et le 16^{ième} arrondissement de Marseille sont situés au nord de la ville, le long de l'arrière port industriel. Ils comptent plus de 90.000 habitants et possèdent un patrimoine culturel et naturel encore bien vivant.

En 1994, une conservatrice du patrimoine tire l'alarme sur la rapidité à laquelle les projets de reconversion urbaine détruisent le patrimoine présent. Elle compare Marseille à Beyrouth tellement les chantiers semblent faire fi de ce qui existe.

La ville de Marseille, le Conseil de l'Europe et l'Université créent une mission européenne de patrimoine intégré en réponse au manifeste. Un poste de conservateur du patrimoine est mis à disposition par la ville. Durant plus d'une dizaine d'années, elle va chercher à appliquer sur le terrain les recommandations du Conseil de l'Europe, c'est à dire mettre les personnes au cœur des politiques patrimoniales.

Les associations, les habitants et les entreprises engagent un important travail de collecte, d'identification, d'interprétation et de présentation du patrimoine présent. Des intervenants externes viennent les appuyer : artistes, architectes, universitaires, auteurs, etc.

Ce travail « souterrain » donne lieu à des publications, des classements, des créations artistiques et à de nouveaux usages du patrimoine. Chaque année, pour les journées européennes du patrimoine, le public est invité à venir se rendre compte du travail accompli en participant à des « balades patrimoniales ». En 2008, 500 personnes ont participé à la ballade organisée dans le « Vallon des Carmes ».

En 2002, notre coopérative, spécialisée dans l'appui aux processus de développement durable, s'associe à la mission pour que ce patrimoine devienne une ressource partagée, à la fois pour garantir les conditions économiques de sa bonne conservation et pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la vie des habitants.

Notre travail cherche à articuler un appui sur le terrain avec une meilleure prise en compte de ce patrimoine par l'institution, c'est à dire les aménageurs et les professionnels du patrimoine.

Nous codifions des processus mis en œuvre (comme les ballades patrimoniales), mesurons leur impact, créons des indicateurs pour en rendre compte et identifions des points de faiblesse du processus. Ces travaux sont diffusés sous forme de publications, d'ouvrages et de



SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE PRODUCTION PLACE

Siège social France / 36 rue de Tivoli 13005 Marseille / Tél : + 33 (0)4 91 92 13 54

Ufficio Italia / 651A Santa Croce 30135 Venezia / Tel : + 39 349 33 70 427

<http://www.place.coop> / contact@place.coop

RCS Marseille B433087244 / APE 741G / SIRET 43308724400037

recommandations auprès des professionnels et des élus locaux (cf. liste en bas de page) et donnent lieu à des journées de formation.

Au niveau institutionnel, nous sommes confrontés à la difficulté de faire évoluer l'institution d'une culture si bien ancrée, les politiques publiques du patrimoine, vers une approche intégrée du patrimoine.

C'est sur le terrain que ce patrimoine devient une ressource : La savonnerie du midi crée sa marque « savon du vallon des Carmes » et projette un musée usine, une association de résidents obtient le label « patrimoine XXI^{ème} siècle » pour son habitat social, un chantier de jeunes nettoie, avec des artistes de la Citée des arts de la rue, le ruisseau des Aygalades, les entreprises de la zone franche commandent un livre sur leur histoire, etc. Les ballades patrimoniales montrent, en particulier, leur capacité à transformer le patrimoine présent en ressource locale.

« Venezia non é un albergo ».

En 2007, nous portons le verbe de Faro et l'expérience marseillaise au cœur d'une autre réalité complexe, la ville de Venise.

L'opportunité vient d'un autre manifeste publié à Venise par les 40xVenezia : « Venezia non é un albergo ».

40xVenezia est un mouvement de citoyens vénitiens né fin 2007. Il regroupe des quadras (40) qui veulent proposer des actions innovantes (per) pour relever les défis qu'affronte aujourd'hui Venise (Venezia).

Le mouvement est structuré principalement d'un « social network » qui compte plus de 1800 inscrits, 1500 blogs et forums et 400 visites journalières.

Il est organisé en groupes de travail centrés sur des problématiques spécifiques comme l'accès au logement, le transport, la santé, etc.

En mars 2008, l'ouverture d'un blog sur la convention de Faro et l'expérience marseillaise suscite un réel intérêt. La convention de Faro est immédiatement traduite en italien et utilisée dans le cadre d'une contribution critique sur le plan d'aménagement du territoire en cours de négociation.

Le contexte explique ce vif intérêt. Les vénitiens font face à une survalorisation touristique du patrimoine. Les chiffres parlent d'eux même : moins de 60.000 habitants reçoivent plus de 20 millions de touristes. Les bateaux de croisières traversent la ville, les publicités couvrent les principales places et les commerces s'adressent de plus en plus aux seuls touristes.

Venise possède un patrimoine culturel et naturel très diversifié et encore bien vivant : La lagune, la pétro chimie, l'industrie du siècle passé, les mouvements sociaux ou religieux en sont des exemples. Cette diversité peine à exister face à l'industrie touristique.

Dans ce contexte particulier, un groupe Droit au patrimoine culturel est créé au sein des 40xVenezia. Ces 25 membres actifs prennent la Convention de Faro comme cadre de référence et sensibilisent l'institution, les acteurs privés et les habitants. Ils organisent des rencontres publiques, conçoivent et organisent des ballades patrimoniales sur le modèle marseillais et initient le processus de collecte patrimoniale. En juin 2009, ils créent un site public www.UnFaroPerVenezia.it pour rendre public leur engagement.

En avril 2009, nous créons le site www.alterita.eu pour faire circuler l'information entre les expériences de Marseille et de Venise.

« Venise et Faro sont à Marseille ».

En 2009, la mairie de secteur du 15^{ème} et du 16^{ième} arrondissement de Marseille crée la commission patrimoine qui réunit 5 communautés patrimoniales. Elle s'associe au programme de ballades patrimoniales pour les journées européennes du patrimoine de septembre 2009. Elle signe à cette occasion son adhésion aux principes de la convention de Faro en présence du Conseil de l'Europe, des décideurs locaux, des communautés patrimoniales et d'une délégation des 40xVenezia invitée pour l'occasion.

Marseille et Faro sont à Venise.

Le groupe Droit au patrimoine culturel des 40xVenezia publie un ouvrage sur le Fontego dei Tedeschi, palais vénitien aujourd'hui public et vendu depuis peu à un privé. A travers cette publication, les 40xVenezia s'affichent pour la première fois comme communauté patrimoniale. A l'occasion de sa sortie, ils présentent le livre du Conseil de l'Europe « Le patrimoine et au-

delà » auquel ils ont contribué et ont invité des membres de la commission patrimoine de Marseille à intervenir.

Cette capacité des principes de Faro à entrer en résonance avec des enjeux de terrain est une réelle opportunité pour le processus de construction européenne.

L'expérience des « ballades patrimoniales » montre que la convention de Faro se comprend « avec les pieds », c'est à dire sur le terrain et au plus près des gens.

L'expérience de Marseille et Venise montre que Faro prend sens sur le terrain lorsque des réalités citoyennes européennes se font échos.

Aujourd'hui nous poursuivons le développement du réseau Alterità vers d'autres villes où les communautés patrimoniales s'engagent.

Prosper Wanner, novembre 2009.

Publications en liens avec les expériences présentées :

- Deux exemples d'études sur les retombées économiques et sociales dans le domaine du patrimoine, Editions Fage, décembre 2008.
- La dimension conflictuelle du patrimoine, Editions Fage, juin 2008.
- Valorisation partagée du patrimoine, Editions Fage, mai 2007.
- Le patrimoine, principe actif du développement durable, Agence régionale du patrimoine, avril 2009
- Les communautés patrimoniales : principe actif du développement durable, Conseil départemental de concertation des Bouches-du-Rhône, février 2009.
- Le patrimoine départemental : bien commun et échanges économiques, Conseil départemental de concertation des Bouches-du-Rhône, novembre 2006.

Travaux artistiques en liens avec les expériences présentées :

- "Le fond et la surface", Photographies Du Bassin Minier de Provence, artiste photographe [Fabienne Barre](#), Editions Creaphis, septembre 2008.
- "Faites vous du développement durable avec le patrimoine?", Galerie virtuelle mise en forme graphique par Marion Arnoux, du laboratoire IRB, sous la responsabilité de D.Coueignoux et de R.Baur avec la collaboration de Mathieu Ehram, design multimédia décembre 2008 : www.ateliermuseal.net

Sites internet en lien avec les expériences proposées :

- Alterità : site franco italien sur Marseille, Venise et Faro : <http://www.alterita.eu>
- UnFaroPerVenezia : site du groupe Droit au patrimoine Culturel, Venise : <http://www.unfaropervenezia.it>